



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Liste représentative

Original: anglais et français

CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cinquième session
Nairobi, Kenya
novembre 2010

DOSSIER DE CANDIDATURE N° 00443 POUR L'INSCRIPTION SUR LA LISTE REPRÉSENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN 2010

A. ÉTAT(S) PARTIE(S) <i>Pour les candidatures multinationales, les États parties doivent figurer dans l'ordre convenu d'un commun accord.</i>
Viet Nam
B. NOM DE L'ÉLÉMENT
B.1. Nom de l'élément en anglais ou français <i>Il s'agit du nom officiel de l'élément qui apparaîtra dans les publications concernant la Liste de sauvegarde urgente. Il doit être concis. Veillez à ne pas dépasser 200 caractères, ponctuation et espaces compris. Le nom doit être transcrit en caractères latins Unicode (Basic Latin, Latin-1 Supplément, Latin Extended-A ou Latin Extended Additional).</i>
Les fêtes de Gióng des temples de Phù Đông et de Sóc
B.2. Nom de l'élément dans la langue et l'écriture de la communauté concernée, le cas échéant <i>Il s'agit du nom officiel de l'élément dans la langue vernaculaire qui correspond au nom officiel en anglais ou en français (point B.1). Il doit être concis. Veillez à ne pas dépasser 200 caractères Unicode (latins ou autres), ponctuation et espaces compris.</i>
HỘI GIÓNG Ở ĐỀN PHÙ ĐÔNG VÀ ĐỀN SÓC

B.3. Autre(s) nom(s) de l'élément, le cas échéant

Outre le(s) nom(s) officiel(s) de l'élément (point B.1), mentionner, le cas échéant, le/les autre(s) nom(s) de l'élément par lequel l'élément est également désigné, en caractères Unicode (latins ou autres).

Fêtes de Gióng à Phù Đổng, Fêtes de Gióng à Sóc Sơn; ou Fêtes de Dóng à Phù Đổng, Fêtes de Dóng à Sóc Sơn

C. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLÉMENT

C.1. Identification des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés

Selon la Convention de 2003, le patrimoine culturel immatériel ne peut être identifié que par rapport à des communautés, groupes ou individus qui le reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Il est par conséquent important d'identifier clairement une ou plusieurs communautés, groupes ou, le cas échéant, individus concernés par l'élément proposé. Les informations fournies doivent permettre au Comité d'identifier les communautés, groupes ou individus principalement concernés par l'élément, et doivent être en cohérence avec les rubriques 1 à 5 ci-dessous.

Les sujets des Fêtes de Gióng des temples de Phù Đổng et de Sóc (ci-après nommées « les Fêtes ») sont des paysans vietnamiens (Kinh) qui vivent essentiellement de la riziculture. Ils témoignent leur reconnaissance envers Thánh Gióng en lui dédiant un culte et en organisant chaque année des Fêtes en son honneur.

C.2. Situation géographique et étendue de l'élément, et localisation des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés

Cette rubrique doit identifier l'étendue de la présence de l'élément, en indiquant si possible les lieux où il se concentre. Si des éléments liés sont pratiqués dans des régions avoisinantes, veuillez le préciser.

Par des Fêtes commémoratives, le culte de Thánh Gióng apparaît sur plusieurs endroits du Nord du Vietnam. Le centre des Fêtes de Gióng des temples de Phù Đổng et de Sóc comprend les communes de Đặng Xá et de Phù Đổng du district de Gia Lâm ; le quartier de Phúc Lợi de l'arrondissement de Long Biên ; les communes de Bắc Phú, Đức Hòa, Phù Linh, Tiên Dược, Tân Minh, Xuân Giang du district de Sóc Sơn, ville de Hanoi. Ces localités dépendaient auparavant de la province de Bắc Ninh.

Ces Fêtes se déroulent également dans les zones environnantes telles que des communes de Phù Lỗ, de Thanh Xuân (district de Sóc Sơn), de Lê Chi (district de Gia Lâm), de Xuân Đĩnh (district de Từ Liêm), de Thống Nhất (district de Thường Tín), de la ville de Hanoi.

La zone de répercussion de ces Fêtes s'étend jusqu'à quelques communes des districts de Quế Võ, de Gia Bình, de Lương Tài de l'actuelle province de Bắc Ninh.

C.3. Domaine(s) représenté(s) par l'élément

Identifiez brièvement le(s) domaine(s) du patrimoine culturel immatériel représenté(s) par l'élément, qui peuvent être un ou plusieurs des domaines identifiés à l'article 2.2 de la Convention (cette information sera principalement utilisée pour la visibilité, si l'élément est inscrit).

Selon la Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO 2003, les Fêtes de Gióng des temples de Phù Đổng et de Sóc appartiennent aux domaines des pratiques sociales, rituels et événements festifs.

D. BREF RÉSUMÉ DE L'ÉLÉMENT

Cette rubrique est particulièrement utile, car elle permet au Comité d'identifier rapidement l'élément proposé pour inscription et, en cas d'inscription, elle sera utilisée à des fins de visibilité. Elle doit être un résumé des éléments fournis au point 1 ci-dessous mais ne doit pas constituer une introduction à ce point.

Les Fêtes de Gióng sont organisées depuis des millénaires par les habitants de plusieurs villages à Hanoi, au Nord du Vietnam, pour rendre hommage à Thánh Gióng. Celui-ci est né d'un miracle : sa mère est tombée enceinte en marchant dans l'empreinte du pied de Monsieur Đổng, un Dieu dans la mythologie vietnamienne. La légende raconte que Thánh Gióng a vaincu les envahisseurs pour défendre le pays puis s'envola au ciel. Il est vénéré comme un des saints du premier rang des Vietnamiens du Delta du Nord du Vietnam. Chaque année, aux 1^{er} et 4^e mois lunaires, les Fêtes de Gióng sont organisées par les villageois selon un mode traditionnel relatant la victoire de Thánh Gióng contre les envahisseurs à travers une série de scènes symboliques : conduite du cheval à la bataille, la danse du drapeau qui symbolise la bataille, les vingt-huit femmes jouant les généraux ennemis qui correspond au principe yin. Les gardiens du drapeau, commandants du tambour, et du gong s'entraînent dans un espace sacré selon les conventions transmises depuis longtemps dans la communauté. Ces Fêtes impliquent l'idéologie morale des Vietnamiens montrant l'aspiration à la paix et l'harmonie entre la famille et la nation.

1. IDENTIFICATION ET DÉFINITION DE L'ÉLÉMENT (CF. CRITÈRE R.1)

C'est la rubrique de la candidature qui doit démontrer que l'élément satisfait au critère R.1 : « L'élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel tel que défini à l'article 2 de la Convention ». Une explication claire et complète est essentielle pour démontrer que l'élément à inscrire est conforme à la définition du patrimoine culturel immatériel par la Convention. Cette rubrique doit aborder toutes les caractéristiques significatives de l'élément, tel qu'il existe actuellement. Elle doit inclure notamment :

- a) une explication de ses fonctions sociales et culturelles, et leurs significations actuelles, au sein et pour ses communautés,*
- b) les caractéristiques des détenteurs et des praticiens de l'élément,*
- c) tout rôle ou catégorie spécifiques de personnes ayant des responsabilités spéciales à l'égard de l'élément,*
- d) les modes actuels de transmission des connaissances et les savoir-faire liés à l'élément.*

Le Comité doit disposer de suffisamment d'informations pour déterminer :

- a) que l'élément fait partie des « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés. » ;*
- b) que « les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus [le] reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » ;*
- c) qu'il est « transmis de génération en génération, [et] est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire » ;*
- d) qu'il procure aux communautés et groupes concernés « un sentiment d'identité et de continuité » ; et*
- e) qu'il n'est pas contraire aux « instruments internationaux existant relatifs aux droits de l'homme ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable ».*

Les descriptions trop techniques doivent être évitées et les États soumissionnaires devraient garder à l'esprit que cette rubrique doit expliquer l'élément à des lecteurs qui n'en ont aucune connaissance préalable ou expérience directe. L'histoire de l'élément, son origine ou son ancienneté n'ont pas besoin d'être abordés en détail dans le dossier de candidature.

Chaque année, au printemps, avant la moisson, les Fêtes commémoratives du héros mythique Thánh Gióng s'ouvrent du 7^e au 9^e jour du 4^e mois lunaire au temple de Phù Đổng, au district de Gia Lâm, qui est le lieu de naissance du génie, et du 6^e au 8^e jour du 1^{er} mois lunaire au temple de Sóc, au district de Sóc Sơn, le lieu de son envol. Il est né de la rencontre miraculeuse d'une femme paysanne au village de Gióng et Monsieur Đổng, un Dieu dans la mythologie vietnamienne. Le garçon de trois ans ne sait ni parler ni marcher mais grandit à vue d'œil en entendant le messager du Roi venu chercher les guerriers de talent pour aider le peuple à sauver le pays. Après avoir vaincu l'ennemi, il va au mont Sóc et s'envole au ciel. Le héros est sacralisé par les Vietnamiens comme un Saint immortel au pouvoir le plus puissant des saints des Vietnamiens. Il est aussi vénéré depuis des millénaires comme un saint protecteur des récoltes, de la paix du pays et de la prospérité de toute famille.

Les Fêtes de Gióng du temple de Phù Đổng sont organisées avec la participation active de la plupart des villageois selon des règles rigoureuses fixées dans le Manuscrit des Fêtes. Aujourd'hui, l'organisation de ces Fêtes est un processus de collaboration étroite entre les aînés qui ont déjà été acteurs, le Comité de Gestion et de Protection du Site historique et culturel du temple de Phù Đổng et les autorités de la commune. Les familles et les individus de la commune y participent de façon tout à fait volontaire.

Selon les règles anciennes, l'entraînement des Commandants a un rôle de premier plan avant l'ouverture des Fêtes : Commandants gardiens du drapeau, du tambour, du gong, de l'armée du centre et Commandants de l'avant-garde. Tous les Commandants (sauf celui de l'avant-garde qui a moins de 16 ans), sont joués par des jeunes gens qui n'ont pas plus de 26 ans. Selon la coutume, ceux qui jouent les rôles de commandants doivent répondre à certains critères tels

que : ne pas avoir été en deuil dans l'année écoulée, avoir une bonne vertue et ne pas avoir violé la loi. Jouer le rôle d'un Commandant est un honneur pour toute la famille et le clan car après la fête ils seront toujours considérés comme des Commandants. Les Commandants sont formés par des hommes expérimentés pendant un mois avant l'ouverture des Fêtes. Ils doivent s'entraîner activement pour jouer leurs rôles à la perfection. Pendant l'entraînement, ils vivent entre eux, les seuls contacts avec le monde extérieur se font à travers des gens de service. À côté des Commandants, des jeunes filles de 9 à 13 ans, jolies, dynamiques et en bonne forme sont choisies pour jouer des généraux ennemis. Elles doivent aussi s'entraîner durement pour bien jouer leurs rôles de général.

Les Fêtes attirent également beaucoup de villageois qui jouent les rôles d'auxiliaires, de serviteurs de Commandants, des porteurs de palanquin, de tambours et de gongs.

Dans ces Fêtes, il y a aussi la troupe d'Âi Lao. À chaque fête, la troupe d'Âi Lao vient du village de Hôi Xá pour danser, chanter des chansons traditionnelles sur les rythmes des tambours et des cliquettes pour louer la victoire de Thánh Gióng.

En dehors de la procession de l'eau et du rituel de vénération du Génie au temple de Phù Đổng, la fête se poursuit avec une procession et des scènes relatant les exploits de Thánh Gióng contre les envahisseurs. Les champs de bataille sont aménagés à trois kilomètres du temple, à Đổng Đâm et Soi Bia. Chaque champ de bataille consiste en trois nattes, au milieu de chacune se trouve un bol renversé sur une feuille de papier blanc. La natte symbolise la plaine, le bol renversé les montagnes et le papier les nuages. Par dessus l'installation, le Commandant gardien du drapeau agite son drapeau sur les nattes en éjectant le bol et la feuille de papier. Le public enthousiaste applaudit alors chaudement. La victoire s'achève, les armes sont ramenées dans le temple. Les habitants de la région croient qu'après les jours de fête une pluie viendra, signe de bénédiction du Saint, pour de meilleures récoltes.

La fête de Gióng du temple de Phù Đổng retrace la victoire de Thánh Gióng à travers les symboles. La conduite du cheval blanc à la bataille, le son des tambours et des gongs, la danse du drapeau représentent le déroulement de la bataille. Les confettis qui s'envolent du drapeau symbolisent le feu, le tonnerre et la foudre qui dispersent l'ennemi.

Les Fêtes de Gióng du temple de Phù Đổng sont transmises depuis le XI^e siècle. Elles impliquent une idéologie morale vietnamienne, illustrant l'harmonie entre la nation et la famille, mais contiennent également des strates culturelles et des croyances séculaires des Vietnamiens telles que le culte de la fécondité ou le culte du Dieu de la foudre et de la pluie.

À la fête de Gióng du temple de Sóc, il y a aussi le rituel du bain de la statue de Thánh Gióng et les offrandes de fleurs de bambous. Elles sont colorées avec une dominance de jaune.

De 1941 à 1954 et de 1960 à 1980, les Fêtes n'ont pas pu avoir lieu librement à cause de la guerre mais les villageois ont continué à prier Thánh Gióng avec de l'encens. En dehors de ces périodes, depuis des millénaires, les Fêtes de Gióng sont toujours organisées par les populations locales. Les rôles de la bataille festive sont enseignés et transmis dans la communauté. Les habitants de la région considèrent toujours les Fêtes de Gióng comme sacrées et « la vie est perdue » si on n'assiste pas aux Fêtes de Gióng, comme dit le vers populaire.

Aujourd'hui, les Fêtes de Gióng se trouvent devant le défi de l'urbanisation. L'espace du spectacle a été réduit. Le budget local ne suffit plus pour l'organisation des fêtes. La tendance est à la théâtralisation et la commercialisation.

2. CONTRIBUTION À LA VISIBILITÉ ET À LA PRISE DE CONSCIENCE, ET ENCOURAGEMENT AU DIALOGUE (CF. CRITÈRE R.2)

La candidature doit démontrer (critère R.2) que « l'inscription de l'élément contribuera à assurer la visibilité et la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel et à favoriser le dialogue, reflétant ainsi la diversité culturelle du monde entier et témoignant de la créativité humaine ».

Expliquez en quoi l'inscription sur la Liste représentative contribuera à assurer la visibilité du patrimoine culturel immatériel et à faire prendre davantage conscience aux niveaux local, national et international de son importance. Cette rubrique ne doit pas traiter la manière dont les inscriptions apporteront une plus grande visibilité à l'élément, mais la façon dont son inscription contribuera à la visibilité du patrimoine culturel immatériel d'une façon plus générale.

Expliquez en quoi l'inscription favorisera le « respect de la diversité culturelle et la créativité humaine, ainsi que le respect mutuel entre les communautés, les groupes et les individus ».

Dans la conscience populaire vietnamienne, Thánh Gióng est le Saint au premier rang des saints au Nord du pays. Les dynasties de la monarchie du Đại Việt (ancien Việt Nam) l'ont élu saint du premier rang, roi céleste. Durant des millénaires, Thánh Gióng est devenu un symbole multi-facettes. Il illustre les qualités et les actions du héros du village de Gióng qui a combattu contre les envahisseurs mais protège aussi les récoltes et apporte le climat propice à la campagne. Il est aussi le saint qui lutte contre les inondations. Il incarne également la piété filiale, etc. Les valeurs des Fêtes de Gióng rendent sacré et matérialisent une des plus belles épopées des Vietnamiens par un système de représentations pleines de créativité populaires avec des symboles originaux. Le rôle actif de la population dans l'organisation des Fêtes est ostensible et jusqu'à ce jour, ces Fêtes gardent encore une dimension très populaire. L'aspiration à un pays pacifique, le rêve d'une nature propice, de bonnes récoltes sont les messages que les Vietnamiens veulent transmettre à travers les Fêtes de Gióng.

Les Fêtes de Gióng contribuent au trésor des Fêtes villageoises du Vietnam. D'un caractère villageois au départ, les Fêtes de Gióng sont devenues régionales et portent maintenant une dimension nationale. La création du système de symboles, à la fois sacré et ordinaire pour relater les exploits d'un héros culturel combattant l'ennemi attire des générations de tout âge. Depuis longtemps, ces Fêtes créent un lien étroit entre les populations des villages rendant le culte à Thánh Gióng et les autres villages du delta du Nord.

Les Fêtes de Gióng des temples de Phù Đổng et de Sóc ont des caractéristiques communes avec les fêtes traditionnelles des Vietnamiens du Delta mais également ses traits bien particuliers. Comme dans les autres fêtes, les participants vénèrent une figure commune, ce qui crée l'esprit communautaire, et à travers cela ils espèrent améliorer leur destin. Les jours de fêtes offrent également l'occasion pour chaque individu et la communauté d'exprimer leur reconnaissance envers les génies qui protègent leur vie. Mais les Fêtes de Gióng sont distinctives car cet immortel est vénéré comme un saint. Dû à l'histoire unique du Vietnam qui a connu de nombreuses agressions, Thánh Gióng occupe une place très spéciale dans le cœur et la conscience du peuple à travers le Vietnam par le grand mérite d'avoir chassé les envahisseurs du pays. L'importance de son culte est même exprimée dans la chanson populaire :

Au 9^e jour du 4^e mois,

Celui qui ne va pas à la fête de Gióng n'a qu'une vie perdue.

Les populations des communes qui organisent les Fêtes de Gióng sont conscientes de leur patrimoine. Cette conscience a été transmise de générations en générations. Du 6^e au 8^e jour du 1^{er} mois lunaire et du 7^e au 9^e jour du 4^e mois lunaire de chaque année, les habitants des districts de Gia Lâm, de Sóc Sơn et de l'arrondissement de Long Biên de la ville de Hanoi préparent les Fêtes de façon enthousiaste et pieuse. L'inscription des Fêtes de Gióng à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO rendra la communauté et les acteurs encore plus conscients de leur patrimoine. Ils seront fiers et plus actifs pour transmettre le savoir aux jeunes générations. Grâce à cela, la préservation et la promotion des valeurs des Fêtes de Gióng sera encore plus efficace.

Les représentations des Fêtes de Gióng sont des créations culturelles à travers un millénaire

d'histoire du Vietnam. Le cheval de fer qui crache du feu dans le mythe est devenu le cheval en bois peint en rouge (ou en blanc). Il est vénéré dans les temples de Phù Đổng et de Sóc. Lors des Fêtes, il est conduit sur le champ de bataille. Les Commandant gardiens du drapeau, Commandants du tambour, du gong, Commandants de l'avant-garde, chanteurs de la troupe d'Âi Lao, auxiliaires et femmes généraux sont tous joués par des villageois, ce qui rend les Fêtes de Gióng uniques dans le trésor des fêtes traditionnelles du Vietnam. On peut rencontrer dans les littératures de certaines minorités du Vietnam des figures de héros qui ont le mérite de vaincre l'ennemi, d'aider le peuple ou de sauver le pays. Cependant dans les fêtes vietnamiennes, c'est très rare d'avoir le phénomène qu'un héros est classé au premier rang des saints et de devenir le personnage central d'une bataille festive avec des symboles si originaux.

Les Fêtes de Gióng contiennent des aspirations humaines : le pays pacifique, les individus responsables envers la nation et la famille. Ces messages que les aînés ont voulu transmettre dans les représentations des Fêtes de Gióng facilitent la capacité de dialogue entre les communautés du Vietnam et celles du monde. C'est une bataille festive mais l'esprit de la paix est le message principal que les Vietnamiens veulent transmettre à tout le monde. Car, après la bataille, les armes sont rangées dans le temple, les troupes de Thánh Gióng et les généraux ennemis partagent ensemble les offrandes adressées à Thánh Gióng dans une joyeuse ambiance. L'inscription des Fêtes de Gióng à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO permettra aux Vietnamiens d'envoyer aux autres communautés leurs messages d'amour du pays et de la patrie et d'aspiration à la paix.

Dans le contexte actuel de la globalisation, les Fêtes de Gióng arrivent encore à préserver les rituels, les règles cérémoniales et festives traditionnelles grâce à la volonté de toute la communauté à travers la transmission du savoir et des pratiques à la jeune génération par des anciens acteurs. La communauté a pu toujours garder son rôle actif dans l'organisation et la gestion des fêtes durant des centaines d'années. Les Vietnamiens ainsi que la communauté internationale pourrait apprendre de cette expérience quand ces fêtes seront présentées et diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

3. MESURES DE SAUVEGARDE (CF. CRITÈRE R.3)

Les points 3.a. à 3c. exigent l'élaboration d'un ensemble cohérent de mesures de sauvegarde comme demandé dans le critère R.3 : « Des mesures de sauvegarde qui pourraient permettre de protéger et de promouvoir l'élément sont élaborées ». De telles mesures devraient refléter la participation la plus large possible des communautés, groupes ou, le cas échéant, des individus concernés, aussi bien dans leur formulation que dans leur mise en œuvre.

3.a. Efforts en cours et récents pour sauvegarder l'élément

Décrivez les efforts en cours et récents de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés pour assurer la viabilité de l'élément. Décrivez les efforts du ou des État(s) partie(s) concerné(s) pour sauvegarder l'élément, en précisant les contraintes externes ou internes, telles que des ressources limitées.

Les Fêtes de Gióng attirent depuis longtemps des collectionneurs, des chercheurs vietnamiens et étrangers (Voir la Bibliographie du Recueil des travaux de recherche sur les Fêtes de Gióng, manuscrit en anglais, documents supplémentaires). La légende de Thánh Gióng a été introduite au programme littéraire des collèges, des départements de littératures dans les universités de sciences sociales et humaines au Vietnam.

Les temples de Sóc et de Phù Đổng ont été classés sites historiques et culturels nationaux en 1962 et en 1975. Le temple de Sóc a été restauré en 1993-1994 et le temple de Phù Đổng en 1999-2000 avec des subventions de l'État. Dans le cadre du Programme d'Objectif National de la Culture, l'ancien Ministère de la Culture et de l'Information a archivé les informations concernant la fête de Gióng du temple de Phù Đổng en 1998 et du temple de Sóc en 2002.

En 1995, le Centre touristique du temple de Sóc Sơn a été fondé selon la Décision n° 1638/QĐ-UB le 15 juin 1995 du Comité populaire de la ville de Hanoi pour "organiser les Fêtes, recevoir et guider les visiteurs aux Fêtes".

En 1998, le Comité populaire, le Front de la Patrie de la commune, le Centre de Gestion et de Protection du site historique du temple de Phù Đổng, organisent une assemblée réunissant d'anciens et de récents organisateurs afin d'établir le cahier des Fêtes de Gióng à venir et en améliorer l'organisation.

En 1996, le Comité populaire de la ville de Hanoi a organisé un colloque sur la conservation et la promotion des Fêtes de Gióng au niveau national.

En 2002, le Musée d'Ethnographie du Vietnam a réalisé des archives des Fêtes de Gióng.

Le Centre de Gestion et de Protection du site historique du temple de Phù Đổng a publié des dépliants, des DVD pour les visiteurs. Le Centre de gestion du site historique et touristique du temple de Sóc Sơn a publié les inscriptions sur stèles du Mont Sóc pour présenter la légende de Thánh Gióng à la communauté.

Les Fêtes de Gióng ont toujours été présentées et diffusées en tant qu'une activité culturelle et de croyance traditionnelle par la radio, la télévision et le journal *Hà Nội Mới (Nouveau Hanoi)*.

En juillet 2009, la communauté a collaboré avec des chercheurs dans le domaine de la culture folklorique pour organiser des assemblées dans les deux districts de Gia Lâm et de Sóc Sơn et l'arrondissement de Long Biên pour discuter d'un Plan d'actions national pour la préservation et la promotion des valeurs des Fêtes de Gióng des Temples de Phù Đổng et de Sóc.

3.b. Mesures de sauvegarde proposées

Pour la Liste représentative, les mesures de sauvegarde sont celles qui peuvent aider à renforcer la viabilité actuelle de l'élément et permettre à cette viabilité de ne pas être menacée dans le futur, en particulier du fait des conséquences involontaires produites par l'inscription ainsi que par la visibilité et l'attention particulière du public en résultant.

Citez et décrivez les différentes mesures de sauvegarde qui sont élaborées et qui, une fois mises en œuvre, sont susceptibles de protéger et de promouvoir l'élément, et donnez des informations succinctes sur divers aspects tels que leur ordre de priorité, les domaines d'application, les méthodologies, les calendriers, les personnes ou organismes responsables, et les coûts.

Mesure de sauvegarde

- Reconstituer par la communauté, en appuyant sur la recherche, les rituels et les activités disparus des Fêtes. L'État donne son soutien, financier et autre, aux communautés de Sóc Sơn, de Gia Lâm et de Long Biên, pour l'organisation des Fêtes aux 1^{er} et 4^e mois lunaires chaque année sous la gestion du Centre de Gestion et de Protection du site historique du temple de Phù Đổng, du Centre de gestion du site historique et touristique du temple de Sóc et avec l'expertise des spécialistes afin d'éviter la tendance à la commercialisation et à la théâtralisation.

- Soutenir les communautés des villages de Phù Lỗ, Thanh Nhàn (Sóc Sơn), Xuân Tảo (Từ Liêm), Bộ Đầu (Thường Tín) de la ville de Hanoi pour la restitution complète des Fêtes.

- L'État facilite, par la subvention et la mobilisation des experts auprès de la communauté, la collecte, le classement et la traduction en vietnamien les inscriptions sur stèles, les histoires de Génie, décrets royaux concernant Thánh Gióng pour l'archivage au service de la documentation de la communauté sur ces Fêtes.

- Finaliser les inventaires des Fêtes et les actualiser annuellement. Continuer les inventaires dans les autres villages à Hanoi et dans les environs.

- La communauté discute, choisit, établit la liste des acteurs. L'État met en pratique des politiques en faveur des artistes.

- Venir en aide à la communauté pour l'organisation et la réalisation des programmes d'entraînements et des pratiques du rituel, des spectacles de la fête de Gióng à Phù Đổng, et pour la fabrication des objets rituels à Sóc Sơn. Les villageois de Hội Xá organisent et gèrent eux-mêmes les classes de danse et de chant d'Âi Lao.

- Création par la communauté d'une association des villages pratiquant le culte de Thánh Gióng à partir d'actuels Comités des Fêtes. Son rôle sera de déterminer un programme d'actions pour se rendre active dans l'exercice des rituels et pour les acteurs. Réformer les activités du Centre

touristique du temple de Sóc. Renforcer le Centre de Gestion et de Protection du site historique du temple de Phù Đổng.

- Construire des bases de données scientifiques digitales sur les Fêtes dans les villages concernés au service de la recherche, la sauvegarde et la promotion des valeurs du patrimoine.
- Le Département du Patrimoine Culturel, l'Institut de la Culture et des Arts (Ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme) en collaboration avec le Département de l'Enseignement secondaire, le Département de l'Enseignement supérieur (Ministère de l'Éducation et de la Formation) pour perfectionner la qualité du programme littéraire des collèges et des universités concernant la légende de Thánh Gióng et le contenu des Fêtes. Créer un contenu d'enseignement sur ces thèmes pour les écoles secondaires des localités concernées.
- Créer une émission périodique à la Radio et la Télévision de Hanoi du 1^{er} au 4^e mois lunaire pour diffuser les Fêtes. Utiliser les unités de radio locale pour présenter les valeurs des Fêtes dans les communautés de Gia Lâm, de Sóc Sơn et de Long Biên.
- Encourager et aider les communautés à construire une page Web sur les Fêtes dans le cadre du millénaire de Thăng Long (Hanoi) et au service du développement touristique.
- Développer auprès des communautés la conscience des valeurs du patrimoine à travers la publication et la diffusion des produits culturels sur les Fêtes sur plusieurs supports : CD-Rom, VCD, DVD, livres, dépliants.
- Aider la communauté à avoir des échanges avec les communautés détentrices des fêtes similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.
- L'État apporte son soutien financier à la communauté pour la préservation et la restauration des patrimoines matériels des temples de Phù Đổng et de Sóc, du puits de la Mère (temple inférieur), du pagodon Ban à Đổng Viên (Đặng Xá) et des sites concernant Thánh Gióng dans les autres villages de Hanoi, afin de créer des espaces culturels et matériels pour les Fêtes.
- Le Département de la Culture, des Sports et du Tourisme de Hanoi élabore le plan de préservation et de promotion des valeurs patrimoniales des Fêtes dans le but d'un tourisme durable.

Organismes responsables et coûts

- L'Institut de la Culture et des Arts est l'organisme responsable de l'élaboration du Programme national d'actions pour la sauvegarde et la promotion des valeurs des Fêtes de Gióng. Pour sa réalisation, l'Institut travaille en collaboration étroite avec le Département de la Culture, des Sports et du Tourisme de Hanoi, la communauté des acteurs des Fêtes, l'Association des Arts Folkloriques du Vietnam sous la direction et le suivi du Département du Patrimoine Culturel.
- L'estimation du budget du Programme National d'actions 2010-2015 pour la conservation et la promotion des valeurs des Fêtes de Gióng est de 2.000.000 USD.
- L'agenda du Programme national d'actions :
 - + 2010-2013: Restitution des contenus disparus des Fêtes ; restitution complète des Fêtes dans les villages de Phù Lỗ, Thanh Nhàn, Xuân Tảo, Đông Bộ Đầu. Organisation par la communauté des classes pour la transmission des fêtes : de chants et les danses d'Âi lao à Hội Xá ; d'entraînement de futurs acteurs à Phù Đổng ; de fabrication de fleurs de bambous, d'éléphants à Sóc Sơn. Les communautés collaborent avec des spécialistes pour la collecte, le recueil des mythes et la traduction des inscriptions sur stèles, des sentences parallèles, des décrets royaux ; élection des artistes et élaboration des politiques en faveur des artistes ; publication des travaux et des ouvrages sur les Fêtes sous différents supports (livres, dépliants, DVD...) pour rehausser la conscience des valeurs du patrimoine.
 - + 2013-2015: Poursuivre des activités de la période 2010 -2013. Soutenir les communautés pour la construction du site Web sur les Fêtes. Réformer l'enseignement sur la légende de Thánh Gióng en rapport avec les Fêtes pour les différents niveaux scolaires, en particulier dans écoles locales ; élaborer des documents et supports pédagogiques sur les Fêtes pour les écoles des zones concernés. Préservation et restauration des patrimoines matériels des localités concernées dans la ville de Hanoi.

3.c. Engagement de la communauté, du groupe ou des individus concernés

La faisabilité de la sauvegarde dépend en grande partie des aspirations et de l'engagement de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés. Cette rubrique doit démontrer que la communauté, le groupe ou, le cas échéant, les individus concernés ont la volonté et s'engagent à sauvegarder l'élément si les conditions sont favorables. La meilleure preuve sera souvent la démonstration de leur implication dans les mesures de sauvegarde passées et présentes, et de leur participation à la formulation et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde futures, plutôt que de simples promesses ou affirmations de leur soutien ou de leur engagement.

Les populations des villages des districts de Gia Lâm, de Sóc Sơn, de l'arrondissement de Long Biên ont toujours eu la conscience de sauvegarder leurs Fêtes. À la commune Phù Đổng, les années 1956, 1957, 1958, la population a organisé les Fêtes telles qu'elles existaient avant 1954. Puis il y a eu une rupture à cause de la guerre. En 1980, les Fêtes ont été réouvertes.

Le Ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme considère les Fêtes de Gióng des temples de Phù Đổng et de Sóc comme un patrimoine très important et donne des subventions dans le cadre du programme d'objectif national de la culture de la période 2010-2015 et a l'intention de continuer dans le futur.

Pour sauvegarder ce patrimoine, la décision n° 2917/QĐ-UBND le 15 juin 2009 du Comité Populaire de la ville de Hanoi a approuvé le Plan d'aménagement détaillé du secteur IV (secteur protégé) du temple de Sóc dédié au culte de Thánh Gióng du district de Sóc Sơn. La communauté, les pouvoirs locaux et l'Institut de la Culture et des Arts (VICAS), le Département du Patrimoine Culturel, le Département de la Culture, des Sports et du Tourisme de la ville de Hanoi ont déterminé ensemble les mesures pour continuer à préserver les Fêtes de Gióng après sa nomination éventuelle à l'UNESCO (partie 4b). Les populations des districts de Gia Lâm, de Sóc Sơn, de l'arrondissement de Long Biên ont affirmé leur volonté de sauvegarder ce patrimoine de façon durable.

3.d. ENGAGEMENT DES ÉTATS PARTIES

La faisabilité de la sauvegarde dépend également du soutien et de la coopération de l'(des) État(s) partie(s) concerné(s). Cette rubrique doit démontrer que l'État partie concerné est prêt à soutenir l'effort de sauvegarde en créant des conditions favorables à sa mise en œuvre, et doit décrire comment l'État partie a démontré un tel engagement par le passé et pour l'avenir. Les déclarations et les promesses de soutien sont moins instructives que les explications et les démonstrations.

Les Fêtes de Gióng des temples de Phù Đổng et de Sóc sont protégées par la Loi du patrimoine culturel du Vietnam promulguée en 2001 et modifiée en 2009 : article 9 (le devoir de l'Etat de protection et de promotion du patrimoine culturel); article 17 (les mesures de l'État pour la protection du patrimoine immatériel); article 18 (la tâche du pouvoir central et du pouvoir local vis-à-vis du recensement du patrimoine immatériel et de l'inventaire national du patrimoine); article 20 (les mesures nécessaires pour sauvegarder le patrimoine); article 25 (l'État crée des conditions favorables pour le maintien et la promotion des fêtes traditionnelles); article 26 (politiques en faveur des artisans et des artistes, détenteurs du savoir patrimonial); article 55 (la gestion unifiée du patrimoine par l'État); article 57 (les politiques de l'État favorisent les organisations non gouvernementales de protéger le patrimoine) ; article 58 (ressources financières pour la protection du patrimoine culturel) ; article 59 (privilégier le budget pour la protection du patrimoine reconnu par l'UNESCO) ; article 63 (engagement à appliquer les conventions internationales) ; article 65 (coopération dans la protection du patrimoine) ; articles 71 et 72 (sanctionner les violations ou les mauvais traitements du patrimoine). La communauté, les pouvoirs locaux et les organismes concernés élaboreront et réaliseront les programmes de protection du patrimoine (voir 4b).

4. PARTICIPATION ET CONSENTEMENT DE LA COMMUNAUTÉ, GROUPES ET INDIVIDUS CONCERNÉS DANS LE PROCESSUS DE CANDIDATURE (CF. CRITÈRE R.4)

Cette rubrique demande à l'État partie qui soumet la candidature de prouver que la candidature répond au critère R.4 : « L'élément a été soumis au terme de la participation la plus large possible de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés et avec leur consentement libre, préalable et éclairé ».

4.a. Participation des communautés, groupes et individus concernés dans le processus de candidature

Décrivez comment et de quelle manière la communauté, le groupe et, le cas échéant, les individus concernés ont participé activement au processus de candidature à toutes les étapes, comme le requiert le critère R.4. Les États parties sont en outre encouragés à préparer les candidatures avec la participation de nombreuses autres parties concernées, notamment, s'il y a lieu, les collectivités locales et régionales, les communautés voisines, des ONG, des instituts de recherche, des centres d'expertise et autres parties intéressées. La participation des communautés dans la pratique et la transmission de l'élément doivent être traitées dans le point 1 ci-dessus, et leur participation dans la sauvegarde doit être traitée dans le point 3 ; ici les États soumissionnaires doivent décrire la participation la plus large possible des communautés dans le processus de candidature.

Les fêtes de Gióng sont un mode d'activités culturelles de la population vietnamienne (Kinh) des deux districts de Gia Lâm, de Sóc Sơn et l'arrondissement de Long Biên. C'est pourquoi, le processus de conservation et de promotion de ce patrimoine immatériel a toujours reçu la participation unanime de la communauté.

Les populations des districts de Gia Lâm, de Sóc Sơn, de l'arrondissement de Long Biên participent à tous les préparatifs des fêtes annuelles. Les Fêtes de Gióng du temple de Phù Đổng ont toujours été organisées par la communauté, l'État n'a fait que porter son concours. En 1998, la communauté a réuni les personnes âgées pour s'accorder sur l'organisation et répertorier toutes les traditions dans un Manuscrit des Fêtes de Gióng, pour remplacer l'ancien de Phù Đổng qui a été perdu.

Les populations des districts de Gia Lâm, de Sóc Sơn et de l'arrondissement Long Biên ont participé à l'établissement de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel selon les instructions de l'UNESCO en juillet et en août 2009 et à l'élaboration du programme national d'actions pour la conservation et la promotion des valeurs des fêtes de Gióng à la commune de Phù Linh le 15 août 2009, à la commune de Phù Đổng le 16 août 2009 avec beaucoup d'enthousiasme. La communauté a donné son avis sur le questionnaire d'enquête au service des inventaires du patrimoine. Les personnes âgées et les jeunes gens ont répondu activement aux questionnaires.

Les chercheurs dans le domaine de la culture folklorique ont eu un débat sur les fonctions et les valeurs des fêtes de Gióng à l'Institut de la Culture et des Arts le 14 juillet 2009.

4.b. Consentement libre, préalable et éclairé à la candidature

Le consentement libre, préalable et éclairé de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés peut être démontré par une déclaration écrite ou enregistrée, ou par tout autre moyen, selon le régime juridique de l'État partie et l'infinie variété des communautés et groupes concernés. Le Comité accueillera favorablement une diversité de manifestations ou d'attestations de consentement des communautés au lieu de déclarations standard et uniformes.

Prière de joindre au formulaire de candidature les preuves démontrant un tel consentement en indiquant ci-dessous quelle preuve vous fournissez et quelle forme elle revêt.

Les Fêtes de Gióng sont liées à des pratiques sociales, des croyances et des festivités transmises de générations en générations.

Dans l'assemblée du 15 août 2009 au district de Sóc Sơn et celle du 16 août 2009 au district de

Gia Lâm et de l'arrondissement de Long Biên, les populations des villages concernés (12.076 villageois) par les Fêtes de Gióng ont accepté à l'unanimité le circulaire n° 5299/VPCP-KGVX du 4 août 2009 du Bureau du Gouvernement informant l'accord du Premier Ministre que les Fêtes de Gióng des temples de Phù Đổng et de Sóc se présenteront à la candidature de la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Dans les séances d'inventaire du patrimoine culturel des Fêtes de Gióng, les populations des villages concernés ont donné leur accord (sous forme de réponses aux questionnaires, accord par écrit dans le compte-rendu de la réunion de la communauté) pour la conservation, la protection de ce patrimoine culturel (Voir le « Rapport sur le travail d'inventaire du patrimoine culturel immatériel des Fêtes de Gióng » de l'Institut de la Culture et des Arts 2009, dans le *Recueil des travaux de recherche sur les Fêtes de Gióng*, manuscrit en anglais, documents supplémentaires). 12 076 personnes des localités organisatrices des Fêtes ont signé le procès-verbal du consentement à l'inscription des Fêtes de Gióng à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

4.c. Respect des pratiques coutumières en matière d'accès à l'élément

L'accès à certains aspects spécifiques du patrimoine culturel immatériel est quelquefois limité par les pratiques coutumières régissant, par exemple, sa transmission, son interprétation, ou préservant le secret de certaines connaissances. Prière d'indiquer si de telles pratiques existent et, si tel est le cas, démontrez que l'inscription de l'élément et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde respecteraient pleinement de telles pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine (cf. article 13 de la Convention). Décrivez toute mesure spécifique qui peut être nécessaire pour garantir ce respect.

L'inscription par le gouvernement Vietnamien des Fêtes de Gióng à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO entre dans la politique du « développement de la culture vietnamienne avancée et empreinte d'identité nationale » de la Nation vietnamienne qui respecte les identités culturelles des localités et des minorités. Ces Fêtes sont organisées par la communauté et les organismes concernés selon l'Ordonnance sur la religion et les croyances promulguée par le Comité permanent de l'Assemblée Nationale et la réglementation de l'organisation des fêtes promulguée par le Ministre de la Culture, des Sports et du Tourisme. L'État respecte entièrement les coutumes pratiquées dans le culte du Saint Immortel de la population. Les communautés peuvent organiser des Fêtes à leur propre initiative. Tous les ans, la légende de Thánh Gióng est enseignée aux collégiens. Cette légende est également un sujet d'étude en littérature dans les Universités des Sciences sociales et humaines. Un étudiant a écrit son mémoire sur les Fêtes de Gióng, tradition et changement, et a été soutenu en 2004 par l'Institut d'Études Culturelles (Académie des Sciences Sociales et Humaine). (Voir la « Bibliographie sur les Fêtes de Gióng » dans le *Recueil des travaux de recherche sur les Fêtes de Gióng*, manuscrit en anglais, documents supplémentaires)

5. INCLUSION DE L'ÉLÉMENT DANS UN INVENTAIRE (CF. CRITÈRE R.5)

C'est la rubrique dans laquelle l'État partie doit démontrer que la candidature satisfait au critère R.5 : « L'élément figure dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de(s) l'État(s) partie(s) soumissionnaire(s) tel que défini dans les articles 11 et 12 ».

Indiquez l'inventaire dans lequel l'élément a été inclus, ainsi que le bureau, l'agence, l'organisation ou l'organisme chargé de le tenir à jour. Démontrez que l'inventaire a été dressé en conformité avec les articles 11 et 12, et notamment avec l'article 11 paragraphe (b) qui stipule que le patrimoine culturel immatériel est identifié et défini « avec la participation des communautés, des groupes et des organisations non gouvernementales pertinentes », et l'article 12 qui exige que les inventaires soient régulièrement mis à jour.

L'inclusion dans un inventaire de l'élément proposé ne devrait en aucun cas impliquer ou nécessiter que le ou les inventaire(s) soient achevés avant le dépôt de candidature. Un État partie soumissionnaire peut être en train de compléter ou de mettre à jour un ou plusieurs inventaires, mais doit avoir déjà intégré l'élément dans un inventaire en cours d'élaboration.

Depuis des centaines d'années, les Fêtes de Gióng ont toujours fasciné de nombreux

chercheurs. En 1938, les Fêtes de Gióng au temple de Phù Đổng a été inventorié par l'École Française d'Extrême-Orient en Indochine. Les documents concernés sont archivés à l'Institut de l'Information et des Sciences Sociales sous le code TT-TS FQ4018/IV, 42. La légende de Thánh Gióng a toujours été présente dans les manuels sur l'Histoire de la littérature vietnamienne utilisés dans les universités vietnamiennes depuis 1954. En 2008, le Département de la Culture locale (Ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme) a fait l'inventaire préliminaire des fêtes au Vietnam dont celles de Gióng. De juillet à août 2009, l'Institut de la Culture et des Arts a inventorié les Fêtes de Gióng dans les villages des districts de Gia Lâm, de Sóc Sơn et de l'arrondissement de Long Biên selon les instructions de l'UNESCO. Ces fêtes sont présentes également dans la liste des patrimoines culturels immatériels du Vietnam établie par le VICAS.

DOCUMENTATION

a. Documentation obligatoire et facultative

	Documents de base	Documents supplémentaires
Photo	10 photos récentes	30 photos
Vidéo	Film vidéo monté (10 minutes) (Betacam et DVD) : versions anglaise, française et vietnamienne	27 minutes
Audio		01 CD et 01 cassette dat : Les chants de la troupe d'Âi Lao.
Cartes		03
Livres		<ul style="list-style-type: none"> - Gustave Dumoutier, Nguyễn Văn Huyền, <i>Les Fêtes de Thánh Gióng [Hội Thánh Gióng]</i>, Éditions de la Culture et de l'Information, Hanoi, 2009. - Collectif, <i>Lễ hội Thánh Gióng [Les fêtes de Thánh Gióng]</i>, Éditions de la Culture et de l'Information, 2009. - <i>The Selection on Research Papers on Gióng Festival [Recueil des travaux de recherche sur les fêtes de Gióng]</i>, manuscrit en anglais, Institut de la Culture et des Arts, 2009.

b. Cession de droits avec une liste des éléments

Cession de droits obligatoire fournie.

c. Liste de références documentaires

1. Cao Huy Đình (1969). *Người anh hùng làng Dóng [Le Héros du village de Dóng]*. Hanoi : Éditions des Sciences Sociales.
2. Dumoutier, G. (1893), « Une fêtes religieuse annamite au village de Phù Đổng (Tonkin) », *Revue de l'Histoire des religions*, Paris.
3. Nguyễn Thị Hương Liên (2001), « Khảo sát thực trạng văn hóa lễ hội đền thờ Thánh Gióng (lễ

hội đền Phù Đổng) » [État des lieux de la culture festive du temple de Thánh Gióng (fêtes du temple de Phù Đổng)], in *Khảo sát thực trạng lễ hội truyền thống của người Việt [État des lieux des fêtes traditionnelles vietnamiennes]*, Nguyễn Quang Lê (éd.). Hanoi: éditions des Sciences Sociales.

4. Nguyễn Văn Huyền (1938), « Les fêtes de Phù Đổng (Une bataille céleste dans la tradition annamite) ». *Cahier de la Société de géographie de Hanoi*, XXIV.

5. Nguyễn Văn Huyền (1939), « Les chants et les danses D'Âi-Lao Aux Fêtes de Phù Đổng (Bắc Ninh) », in *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, XXXIX, p. 153-196.

6. Như Hạnh (1999). *Tỳ sa môn thiên vương (Vaisravana), Sóc Thiên Vương và Phù Đổng Thiên Vương trong tôn giáo Việt Nam thời Trung cổ [Rois Célestes de Vaisravana, de Sóc et de Phù Đổng dans la religion vietnamienne médiévale]*. Hanoi: Études du Bouddhisme, Institut du Bouddhisme Vietnamien.

7. Niculin, N.I. (1999), « Noms vietnamiens : M. Đổng et Phù Đổng (Dóng) », in *Văn học Việt Nam trong giao lưu quốc tế [Littérature vietnamienne dans les échanges internationaux]*. Hanoi: Éditions de la Littérature.

8. Phạm Xuân Lộc (1920), *Monographie de Bắc Ninh* (manuscrit), 6 tomes, code 2167.H.M, Centre de Recherches Linguistiques sur l'Asie Orientale, (en sino-vietnamien).

9. Tạ Chí Đại Trùng (1986), *Lịch sử một thần tích: Phù Đổng Thiên Vương [L'Histoire d'un conte de Génie : Roi Céleste de Phù Đổng]*. France: Revue Nouvelle voie.

10. Toàn Ánh (1969). *Nếp cũ hội hè đình đám [Coutumes et Fêtes anciennes]*. Sài Gòn: Éditions de Nam chi tùng thư.

11. Trần Bá Chí (1986). *Hội Dóng đền Sóc [Fêtes de Dóng du temple de Sóc]*. Hanoi: Comité Populaire du district de Sóc Sơn.

12. Trần Quốc Vượng (2000). « Căn bản triết lý người anh hùng Phù Đổng và Hội Dóng [L'essentiel de la philosophie du héros de Phù Đổng et les fêtes de Dóng] », in *Văn hóa Việt Nam tìm tòi và suy ngẫm [Culture vietnamienne : découverte et réflexion]*. Hanoi : Éditions de la Culture Ethnique.

13. Trần Quốc Vượng (2009), « Truyền thuyết về ông Gióng trong sách vở và ở ngoài đời [La légende de Gióng – dans la littérature et dans la vie] », in *Lễ hội Thánh Gióng [Fêtes de Thánh Gióng]*. Hanoi: Éditions de la Culture et de l'Information.

14. Trịnh Văn Cường (2004), *Hội Gióng-truyền thống và sự biến đổi [Fêtes de Gióng - Tradition et Changement]*, Mémoire du diplôme de Master. Hanoi: Institut des Études Culturelles.

COORDONNÉES

a. Personne à contacter pour la correspondance

Mme Lê Thị Minh Lý
Vice-Directeur du Département du Patrimoine Culturel
Ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme.
Adresse : 51-53, Ngô Quyền
arrondissement de Hoàn Kiếm
Hanoi
tél. : 84.4.3.9436128
fax : +84 4 39439929
tél. portable : +84 913591266
mél. : minhly@dch.gov.vn, lethiminhly@gmail.com

b. Organisme(s) compétent(s) associé(s)

- Ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme. Adresse : 51-53, Ngô Quyền, Hoàn Kiếm,

Hanoi ; ĐT: +84 4 39438231; fax : +84 4 39439009.

- Commission Nationale Vietnamienne pour L'UNESCO. Adresse : 8, Khúc Hạo, Ba Đình, Hanoi, tél. : +84 4 1003605.

- Département du Patrimoine Culturel. Adresse : 51-53, Ngô Quyền, Hoàn Kiếm, Hanoi ; tél. : +84 4 39436128; fax : +84 4 39439929 ; mél. : dsvhvn@vnn.vn.

- Institut Vietnamien de la Culture et des Arts. Adresse : 32, Hào Nam, Ô Chợ Dừa, Đống Đa, Hanoi ; tél. : +84 4 38569162/35116460 ; mél. : vncvht@fpt.vn ; web: www.vicas.org.vn.

- Comité Populaire de la ville de Hanoi. Adresse : 79 Đinh Tiên Hoàng, Hoàn Kiếm, Hanoi, tél. : +84 4 39349456 ; fax : +84 4 38243126.

- Département de la Culture, des Sports et du Tourisme. Adresse : 47 Hàng Dâu, Hoàn Kiếm, Hanoi. tél. : +84 4 38255078; fax: +84 4 38251510; mél. : sovhtthn@hn.fpt.vn.

- Comité Populaire du district de Gia Lâm, Hanoi. Adresse : 4 Ngô Xuân Quảng, Trâu Quỳ, Gia Lâm, Hanoi, tél. : +84 4 38276904; fax: +84 4 38276904.

- Division de la Culture et de l'Information du district de Gia Lâm, Hanoi, tél. : +84 4 36762016.

- Comité Populaire du district de Sóc Sơn, Hanoi, tél. : +84 4 38843517; fax : +84 4 38843511.

- Division de la Culture et de l'Information du district de Sóc Sơn, Hanoi, tél. : +84 4 35952714.

- Centre touristique du temple de Sóc, Phù Linh, Sóc Sơn, Hanoi. Tél. : +84 4 38840486.

- Comité Populaire de l'arrondissement de Long Biên, Hanoi. Tél. : +84 4 38724840.

- Division de la Culture et de l'Information de l'arrondissement de Long Biên, Hanoi, tél. : +84 4 36501181.

- Comité Populaire de la commune de Phù Đổng, Gia Lâm, Hanoi; tél. : +84 4 38785383.

- Comité Populaire du quartier de Thăng Lợi, Long Biên, Hanoi, tél. : +84 4 33753590.

c. Organisme(s) communautaire(s) ou représentant(s) des communautés concerné(s)

- Centre de Gestion et de Protection du site historique du temple de Phù Đổng, commune de Phù Đổng, district de Gia Lâm, Hanoi.

- Centre touristique du temple de Sóc Sơn, commune de Sóc Sơn, Hanoi

- Association des Lettres et des Arts du Vietnam. Adresse : E1, ruelle 29, rue Tạ Quang Bửu, Hai Bà Trưng, Hanoi ; tél. : +84 4 38693280; fax : +84 4 38682607.

- Association des Lettres et des Arts de Hanoi. Adresse: 19 Hàng Buồm, Hoàn Kiếm, Hanoi, tél. : +84 4 38382822.

SIGNATURE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT PARTIE

Nom : HOÀNG TUẤN ANH

Titre : Ministre du Ministère de Culture, de Sports et de Tourisme

Date : 11 janvier 2010

Signature : <signé>